



COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 29 septembre 2023

La CGN participera à un exercice de sécurité au large de Thonon-les-Bains

Le mardi 3 octobre 2023, la CGN participera à un exercice de sécurité, taille réelle au large de Thonon-les-Bains. Cet exercice est organisé par les autorités françaises afin de tester à la fois le matériel de sauvetage ainsi que les procédures de secours et d'intervention en cas d'accident.

L'exercice de sécurité aura lieu de 8h00 à 13h00 au large de Thonon-les-Bains à bord du bateau « Général-Guisan ». Il a pour but de vérifier le matériel de sauvetage ainsi que les procédures de secours et d'intervention en cas d'accident.

La navigation sur la ligne N2 Lausanne-Thonon ne sera pas gênée par cet exercice.

Pour rappel, tous les bateaux de la CGN sont soumis aux normes de l'Office fédéral des transports (OFT) et en particulier à l'Ordonnance sur la construction des bateaux (OCB) ainsi que la réglementation internationale qui régit la navigation sur le lac Léman (RNL).

La CGN se conforme strictement à ces normes et ordonnances et est contrôlée régulièrement, sous forme d'audits et d'inspections pour vérifier leur application. En sus des obligations légales, la CGN procède régulièrement à des mesures d'évaluation de la sécurité des passagers et a pris des dispositions pour améliorer celle-ci:

- augmentation de la dotation en gilets de sauvetage (110% au lieu de 100% du nombre de passagers maximum)
- inspection systématique des nacelles autogonflantes permettant la mise en sécurité des passagers en cas d'évacuation et par tous les temps
- mise en place des rampes d'évacuation rapide pour accéder aux nacelles autogonflantes
- conduite d'exercices conjoints avec les autorités suisses et françaises
- formation continue des équipages sur les différents aspects sécuritaires

Contact

Service presse CGN

+41 21 614 62 13

presse@cgn.ch

Service presse autorités françaises

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr